

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 308

présenté par

M. Wulfranc, M. Jumel, M. Bruneel, M. Chassaigne, M. Azerot, Mme Bello, M. Brotherson,
Mme Buffet, M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel et M. Serville

à l'amendement n° 273 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

À l'alinéa 9, après la dernière occurrence du mot :

« le »,

insérer les mots :

« développement du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.